



Département du Nord  
Arrondissement de Valenciennes  
**COMMUNE DE DENAIN**  
**Arrêté du Maire portant autorisation  
d'installation d'enseignes**

Description de la demande	
<b>N°</b>	AP 059172 24 C010
<b>Par</b>	MAERSK CONTRACT LOGISTICS FRANCE représentée par Monsieur BA Abdoulaye
<b>Demeurant</b>	235, Boulevard de l'Industrie – ZAC des Pierres Blanches 59220 DENAIN
<b>Présentée le</b>	10/10/2024
<b>Sur un terrain sis</b>	235, Boulevard de l'Industrie – ZAC des Pierres Blanches 59220 DENAIN

Le Maire de DENAIN,

**Vu** le code de l'Environnement, notamment ses articles L.581-18 et L.581-21, R.581-9 à R.581-13, R.581-16 et R.581-58 à R.581-65,

**Vu** le Décret n° 2023-1409 du 29 décembre 2023 portant modification de diverses dispositions du Code de l'Environnement relatives à la publicité, aux enseignes, aux pré enseignes et aux paysages,

**Vu** la demande d'autorisation préalable enregistrée sous le n° AP 059172 24 C010, concernant l'installation d'enseignes sur un immeuble sis 235, Boulevard de l'Industrie à Denain (59220), déposée le 10 octobre 2024 par l'entreprise Maersk Contract Logistics France, représentée par Monsieur Abdoulaye BA, demeurant au 235 Boulevard de l'Industrie, 59220 DENAIN,

### ARRETE

**Article 1 :** l'autorisation d'installer des enseignes sur l'immeuble situé au 235 Boulevard de l'Industrie, objet de la demande susvisée, est accordée.

**Article 2 :** l'installation de ces enseignes doit rigoureusement respecter les dispositions du Code de l'Environnement, notamment, celles relatives à l'affichage de publicités, d'enseignes et de pré enseignes.

Fait à DENAIN

Le 02 DEC. 2024

Le Maire,

Anne-Lise DUFOUR-TONINI

Par déléation du Maire

